

A Bruxelles Saint-Gilles - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **optionnel**Domaine d'études principal : **Art de bâtir et urbanisme**Organisé par: **Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)**Sigle du programme: **arcb2m** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	6
- Programme par matière	6
- Prérequis entre cours	13
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	13
Informations diverses	14
- Conditions d'admission	14
- Pédagogie	16
- Evaluation au cours de la formation	16
- Mobilité et internationalisation	16
- Formations ultérieures accessibles	17
- Gestion et contacts	17

ARCB2M - Introduction

INTRODUCTION

Votre profil

Vous

- avez acquis, au cours d'un premier cycle, la connaissance des fondements constitutifs de l'architecture, la maîtrise des outils et des méthodes de pensée de l'architecte ;
- vous êtes initié aux diverses disciplines convoquées par l'architecture, tant artistiques et humaines que scientifiques et techniques ;
- souhaitez approfondir la démarche de l'architecte en réalisant de nombreux projets possédant des programmes et des échelles multiples et intégrant une variété de paramètres diversifiés ;
- désirez développer votre personnalité créatrice ;
- souhaitez acquérir une réelle capacité à édifier de manière adéquate, sensible et respectueuse de l'environnement.

Votre Futur Job

Par l'acquisition de compétences créatives et techniques, de savoir-penser et de savoir-faire spécifiques, la formation prépare généralement à la conception et à la réalisation de lieux et d'édifices de tailles diverses et pour des programmes variés à toutes les échelles et dans tous les contextes des milieux habités.

Après un stage de deux ans et une inscription à l'Ordre des architectes, l'architecte sera amené à concevoir des projets de bâtiments et à assurer le suivi du chantier jusqu'à la fin des travaux. Effectuant un travail de synthèse complexe, l'architecte participe souvent à un projet collectif pluridisciplinaire où il coordonne les études des divers spécialistes avec lesquels il collabore.

Votre Programme

Le master vous offre

- une formation qui vise à l'acquisition de savoirs approfondis et la maîtrise d'outils professionnels en lien avec la pratique de la discipline ;
- une formation qui exploite la capacité à concevoir et à matérialiser une pensée globalisante et une vision de synthèse lors de l'élaboration des projets et qui conforte le projet comme centre de la formation et lieu de convergence et d'application transdisciplinaire ;
- la possibilité, en plus de cours généraux, de composer votre programme en choisissant des cours et une option de spécialisation dans un des grands domaines d'activités de l'architecte ;
- la possibilité de participer à des ateliers avec des partenaires internationaux et à des concours d'architecture ;
l'occasion de partir étudier à l'étranger, six mois ou un an.

ARCB2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le défi proposé à l'étudiant en architecture est d'être capable, à l'issue de son master, d'intégrer et de développer de manière autonome les multiples compétences qui permettent d'analyser, d'évaluer et de concevoir des projets d'architecture. Conscient de ses responsabilités, il pourra poser des choix en vue de structurer les divers lieux (vécus, investis et produits par les collectivités et individus).

Au cours de ces deux années, l'étudiant aura l'opportunité d'approfondir ses connaissances dans des domaines particuliers tels que paysage, urbanisme, patrimoine, architectonique, développement durable...

Les compétences acquises lors de ses études d'architecture, appréciées par des académiques et professionnels externes invités aux moments d'évaluations, offriront au diplômé des ouvertures sur de multiples dimensions de la pratique.

La compétence à l'exercice professionnel introduite au cours des études sera ensuite expérimentée et parachevée lors du stage professionnel post-universitaire.

Ce diplôme ouvrira aussi des perspectives vers des spécialisations, grâce à des passerelles vers des masters complémentaires en patrimoine, urbanisme, design... Enfin, la faculté permet aux diplômés intéressés par la recherche de s'investir dans un travail de doctorat.

Durant son Master, l'étudiant en architecture aura développé, en associant les neuf dimensions suivantes, une large capacité à :

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Concevoir un projet

Face à une question complexe d'ordre architectural, discerner, analyser et intégrer les multiples éléments constitutifs d'une réalité en devenir. De là, produire des hypothèses à partir desquelles le choix d'une mise en forme cohérente redéfinit les lieux.

- Articuler et développer, selon une logique maîtrisée, les milieux naturels et artificiels (paysage, urbain, édifice) à différentes échelles.
- Énoncer et hiérarchiser des intentions du projet en vue de poser des choix.
- Comprendre, expérimenter et synthétiser, par un projet d'architecture, l'agencement de lieux.
- Analyser, penser, inventer par le dessin, la maquette, les pratiques artistiques.
- Adopter des démarches de projet de type méthodique, créatif, métaphorique, perceptif, collaboratif...

Expérimenter une démarche artistique

Face à une situation quelle qu'elle soit, imaginer et mettre en œuvre une idée capable d'initier un processus de questionnement.

- Capter l'« air du temps » et inventer ou actualiser les moyens qui seront à même de le révéler.
- Cerner et questionner les limites de son imaginaire.
- Reformuler, s'approprier une question posée et imaginer, produire et explorer de multiples pistes de réponse.
- Imaginer des leviers capables de transformer l'appréhension du réel.
- Poser un acte volontaire sur une indétermination de départ en rassemblant des éléments qui sont a priori diffus et hétérogènes pour faire une proposition appréhendable par autrui.

Se constituer une culture architecturale

Connaître et activer des références écrites, dessinées ou construites qui fondent la discipline.

- Connaître et critiquer les multiples références de la culture disciplinaire.
- Rechercher des références qui, par analogie, ouvrent à d'autres interprétations du contexte.
- Produire de la connaissance et participer activement à son propre processus d'apprentissage.

Situer son action

Observer, analyser et interpréter rigoureusement les multiples composantes matérielles, sociales, culturelles qui constituent la situation dans laquelle s'inscrit la réflexion. Révéler les potentiels de cette situation par l'effet du projet d'architecture.

- Reconnaître, observer, analyser et évaluer de façon critique des lieux et des contextes complexes.
- Identifier et interroger, par des regards croisés, les paradigmes qui sous-tendent les analyses.
- Énoncer des questions qui conditionnent le devenir du contexte étudié et construire des scénarii quant à son évolution potentielle.
- Expérimenter et évaluer les possibilités de transformation d'un contexte.

Mobiliser d'autres disciplines

Activer sa curiosité pour éprouver les fondements de ses acquis. Adopter une démarche transversale en vue d'opérer les transformations pertinentes.

- Aller à la rencontre d'autres concepts et méthodes, échanger et nourrir la réflexion architecturale.
- Interpréter et synthétiser les savoirs d'autres disciplines.
- Manipuler stratégiquement des contenus d'autres disciplines pour questionner la conception et la mise en œuvre du projet d'architecture.
- Faire retour sur la discipline.

Concrétiser une dimension technique

Intégrer et développer des savoirs techniques et scientifiques de l'édification en vue de les manipuler comme levier d'une conception architecturale performante et soutenable.

- Connaître et interpréter les principes techniques de l'édification.
- Observer et évaluer les principes constructifs qui génèrent une dimension formelle, matérielle et temporelle de l'architecture.
- Savoir faire converger les diverses implications techniques constituant une production architecturale.

- Discerner et reformuler une compréhension intuitive des structures en vue de concrétiser une production architecturale créative, inventive et/ou innovante.

Exprimer une démarche architecturale

Choisir et utiliser les moyens conventionnels et artistiques pour explorer, déceler, concevoir, donner à voir une réalité, un concept, un projet.

- Maîtriser les opérations et les codes de la représentation de l'espace, en deux et en trois dimensions.
- Explorer et restituer l'expérience d'une spatialité complexe en l'observant et en la questionnant.
- Identifier les fondements d'une hypothèse ou d'une proposition pour les exprimer et les communiquer.
- Choisir les moyens de communication adéquats en fonction du public et des objectifs visés.
- Exprimer clairement oralement, graphiquement et par écrit les fondements de ses (ou d'une) idée(s).

Adopter une attitude professionnelle

Agir en tant qu'acteur conscient de ses responsabilités, prêt à interagir avec les intervenants de l'acte de bâtir.

- Organiser, planifier, développer et synthétiser un travail individuel ou collectif.
- Ecouter et reformuler les besoins et points de vue des différents interlocuteurs afin de dégager les points convergeant vers les objectifs visés.
- Agir en acteur indépendant et critique, conscient de l'enjeu de sa mission, de ses responsabilités envers des tiers et de ses obligations légales.
- Observer l'évolution de la pratique professionnelle, s'adapter en s'impliquant de manière autonome dans une logique de recherche et de développement continu.

Poser des choix engagés

S'engager face à une situation, de manière responsable, en s'appuyant sur une réflexivité sociétale et culturelle.

- Faire preuve d'éthique et d'une capacité de résistance à travers ses prises de position architecturales.
- Etre conscient de la signification politique de son activité, et de sa responsabilité vis-à-vis de la société, dans l'intérêt public.
- Formuler un point de vue critique par la mise en relation des différentes perspectives méthodologiques et épistémologiques.
- Pouvoir juger, en autonomie, du bien fondé d'une idée menant aux objectifs à atteindre par le projet ; poursuivre avec détermination, même par une intervention modeste, la réalisation de cette idée et l'aboutissement de ces objectifs.
- Formuler des propositions ambitieuses capables de remettre en cause les choix de société.

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme est constitué :

d'un tronc commun de 74 crédits

d'une finalité spécialisée de 30 crédits

d'un choix d'options comportant 16 crédits

Les matières enseignées (bac et master) sont structurées en sept domaines spécifiques :

Projet d'architecture

Expression, représentation et communication

Méthodologie et recherche

Contexte et culture

Matériaux, structures et construction

Pratique professionnelle

Langues

Pour un programme-type, ce master totalisera, quels que soient la finalité, les options et/ou les cours au choix sélectionnés un minimum de 120 crédits répartis sur deux blocs annuels correspondant à 60 crédits chacun.

[> Tronc commun du master en architecture à Bruxelles](#) [prog-2017-arcb2m-larcb1t.html]

[> Finalité spécialisée](#) [prog-2017-arcb2m-larcb2s]

Options et/ou cours au choix

[> Option: art](#) [prog-2017-arcb2m-larcb200o.html]

[> Option: histoire et théorie](#) [prog-2017-arcb2m-larcb300o.html]

[> Option: société, villes, territoires](#) [prog-2017-arcb2m-larcb400o.html]

- > Option: patrimoine [prog-2017-arcb2m-larcx500o.html]
- > Option: environmental design [prog-2017-arcb2m-larcx600o.html]
- > Option: structure [prog-2017-arcb2m-larcx700o.html]
- > Cours au choix : questions d'architecture [prog-2017-arcb2m-larcx800o.html]

ARCB2M Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2017-2018

⊕ Activité cyclique dispensée en 2017-2018

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2017-2018

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o projet d'architecture

○ LBARC2101	Projet d'architecture 4 : approfondissement	Abdelmajid Boulaïou (coord.) David Schmitz Pascale Van de Kerchove Jean-Louis Vanden Eynde	240h	20 Crédits	1 + 2q	x	
○ LBARC2201	Projet d'architecture 5 : maîtrise ■	Christine Fontaine Christophe Gillis (coord.) Philippe Honhon Benoit Thielemans	120h	10 Crédits	1q		x

o Expression, représentation et communication

○ LBARC2120	Moyens d'expression et de représentation : narration graphique/plastique	Éva Le Roi Vincent Piroux	60h	3 Crédits	2q	x	
-------------	--	------------------------------	-----	-----------	----	---	--

o Méthodologie et recherche

○ LBARC2130	Initiation à la recherche	Xavier de Coster	30h	3 Crédits	1q	x	
○ LBARC2230	Séminaires de recherche critique ■	Jean-Luc Capron Damien Claeys Xavier de Coster Christine Fontaine Benoit Thielemans Geoffrey Van Moeseke David Vandenbroucke Gregoire Guillaume	30h	3 Crédits	1q		x

o Contexte et culture

○ LBARC2140	Histoire de l'architecture : enjeux contemporains	Xavier de Coster	30h	3 Crédits	2q	x	
○ LBARC2141	Théorie de l'architecture : enjeux contemporains	Cécile Chanvillard	30h	3 Crédits	2q		x
○ LBARC2240	Utopies et actualité de l'habiter	Gérald Ledent	30h	3 Crédits	1q	x	
○ LBARC2142	Architecture, ville et territoire : théories et méthodes de l'urbanisme	Pierre Vanderstraeten	30h	3 Crédits	1q	x	

o **Matériaux, structure et construction**

○ LBARC2160	Equipements du bâtiment et flux	Magali Bodart Jean-Francois Roger France	40h	4 Crédits	1q	x	
○ LBARC2161	Conception des structures 2	Luc Sottiaux	40h	4 Crédits	2q	x	
○ LBARC2162	Construction, matériaux et équipements	Christophe Gillis	30h	3 Crédits	1q	x	

o **Pratique professionnelle**

○ LBARC2280	Droit et responsabilités professionnelles	Joel Van Ypersele De Strihou	30h	3 Crédits	1q		x
○ LBARC2281	Gestion de projet et pratique professionnelle	Christophe Gillis	30h	3 Crédits	1q		x

o **Cours au choix (6 crédits)**

⊗ LBARC2125	Dessin modèle vivant	Michèle De Myttenaere	45h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LBARC2126	Atelier design	Charles Kaisin	45h	3 Crédits	1q	x	
⊗ LBARC2146	Espace, lumière et couleur	Jean-Luc Capron	30h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LBARC2147	Histoire de l'architecture des jardins européens	Jean-Louis Vanden Eynde	30h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LBARC2165	Pathologie et expertise	Olivier Laloux	30h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LBARC2166	Architecture durable	Benoit Thielemans	30h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LBARC2168	Conception des structures. : assemblages, bords et singularités	Francis De Vos	30h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LBARC2185	Economie appliquée	Nathalie Van Droogenbroeck	30h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LBARC2186	Droit de l'urbanisme et de l'environnement	Joel Van Ypersele De Strihou	30h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LTARC2127	Théories de l'image en architecture et en art	Pascal Marchant	30h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LTARC2145	Introduction à la phénoménologie	Marie-Clotilde Roose	30h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LTARC2167	Atelier échelle 1/1	Jan Godyns	45h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LTARC2169	Modélisation numérique des données du projet	Jean Couwenbergh	30h	3 Crédits	2q	x	
⊗ LESA2001	Techniques et technologies/Equipement des espaces culturels <i>Dès 2017-18, les étudiant-e-s régulièrement inscrit-e-s aux Masters [120] en architecture de l'UCL peuvent inscrire à leur programme ce cours de l'Ecole Supérieure des Arts Saint-Luc Bruxelles -ESA</i>		60h	3 Crédits			x
○ LTARC2196	In situ : Lemps		30h	3 Crédits	2q	x	x
○ LLOCI2003	Workshop: université numérique			3 Crédits			x x

Finalité spécialisée

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2017-2018

⊕ Activité cyclique dispensée en 2017-2018

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2017-2018

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
○ LBARC2231	Ateliers de recherche en et sur l'architecture ■	Cécile Chanvillard Jean-Philippe De Visscher Christine Fontaine Christophe Gillis Thierry Kandjee Gérald Ledent Benoit Thielemans Geoffrey Van Moeseke David Vandembroucke	90h	8 Crédits	2q		x
○ LBARC2200	Travail de fin d'études en et sur l'architecture			19 Crédits	2q		x
○ LBARC2283	Stage master			3 Crédits	2q		x

Options et/ou cours au choix

Une filière d'approfondissement à choisir parmi les 3 ci-dessous.

6 crédits sont spécifiques à chaque filière et sont complétés avec 14 crédits de cours au choix.

L'étudiant choisi une option s'il souhaite participer à la question d'architecture A et B dans le même thème. Attention certaines questions d'architecture sont dispensées sur les sites de Bruxelles ou Tournai (alternance)

- > Option: art [prog-2017-arcb2m-larcx200o]
- > Option: histoire et théorie [prog-2017-arcb2m-larcx300o]
- > Option: société, villes, territoires [prog-2017-arcb2m-larcx400o]
- > Option: patrimoine [prog-2017-arcb2m-larcx500o]
- > Option: environmental design [prog-2017-arcb2m-larcx600o]
- > Option: structure [prog-2017-arcb2m-larcx700o]
- > Cours au choix : questions d'architecture [prog-2017-arcb2m-larcx800o]

Option: art

- Obligatoire
- Au choix
- Activité non dispensée en 2017-2018
- Activité cyclique non dispensée en 2017-2018
- Activité cyclique dispensée en 2017-2018
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LTARC2020	Question d'architecture : art et architecture contemporains (partie A)	Pascal Marchant Anne Nottebaert (coord.) Henry Pouillon	90h	8 Crédits	1q <input type="circle"/>	x	x
<input type="radio"/> LBARC2020	Question d'architecture : art et architecture contemporains (partie B)	Xavier de Coster Anne Nottebaert (coord.) Gregoire Guillaume	90h	8 Crédits	1q <input checked="" type="checkbox"/>	x	x

Option: histoire et théorie

- Obligatoire
- Au choix
- Activité non dispensée en 2017-2018
- Activité cyclique non dispensée en 2017-2018
- Activité cyclique dispensée en 2017-2018
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LBARC2040	Question d'architecture : histoire et théorie (partie A)	Cécile Chanvillard Christine Fontaine	90h	8 Crédits	1q <input type="circle"/>	x	x
<input type="radio"/> LTARC2040	Question d'architecture : histoire et théorie (partie B)	Jerome De Alzua (coord.) Richard Klein Renaud Pleitinx	90h	8 Crédits	1q <input checked="" type="checkbox"/>	x	x

Option: société, villes, territoires

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2017-2018
 Activité cyclique dispensée en 2017-2018
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2017-2018
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LTARC2045	Question d'architecture : sociétés, villes et territoires (partie A)	Chloé Salembier Quentin Wilbaux	90h	8 Crédits	1q <input type="circle-slash"/>	x	x
<input type="radio"/> LBARC2045	Question d'architecture : sociétés, villes et territoires (partie B)	Julie Denef Chloé Salembier (coord.) Quentin Wilbaux	90h	8 Crédits	1q <input type="circle-plus"/>	x	x

Option: patrimoine

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2017-2018
 Activité cyclique dispensée en 2017-2018
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2017-2018
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LBARC2050	Question d'architecture : patrimoine et mémoire (partie A)	Caroline Bolle Jean-Louis Vanden Eynde David Vandenbroucke	90h	8 Crédits	1q <input type="circle-slash"/>	x	x
<input type="radio"/> LTARC2050	Question d'architecture : patrimoine et mémoire (partie B)	Caroline Bolle Bernard Gochet (supplée Caroline Bolle) Bernard Gochet Jean-Louis Vanden Eynde David Vandenbroucke	90h	8 Crédits	1q <input type="circle-plus"/>	x	x

Option: environmental design [16.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2017-2018
 Activité cyclique dispensée en 2017-2018
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2017-2018
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LBARC2060	Question d'architecture : matérialité et éco-conception (partie A)	Magali Bodart Jean-Luc Capron Christophe Gillis	90h	8 Crédits	1q <input type="circle-slash"/>	x	x
<input type="radio"/> LBARC2061	Question d'architecture : matérialité et éco-conception (partie B)	Christophe Gillis (coord.) Jean-Francois Roger France Benoit Thielemans Sophie Trachte	90h	8 Crédits	1q <input type="circle-plus"/>	x	x

Option: structure

- Obligatoire
 △ Activité non dispensée en 2017-2018
 ⊕ Activité cyclique dispensée en 2017-2018
- ✂ Au choix
 ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2017-2018
 ■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
○ LTARC2065	Question d'architecture : structure, équipement, construction (partie A)	Pascaline Faux Olivier Gallez Bernard Wittevrongel (coord.)	90h	8 Crédits	1q ⊙	x	x
○ LTARC2066	Question d'architecture : structure, équipement, construction (partie B)	Pascaline Faux Olivier Gallez Olivier Laloux Bernard Wittevrongel (coord.)	90h	8 Crédits	1q ⊕	x	x

Cours au choix : questions d'architecture [16.0]

- Obligatoire
 △ Activité non dispensée en 2017-2018
 ⊕ Activité cyclique dispensée en 2017-2018
- ✂ Au choix
 ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2017-2018
 ■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
○ LTARC2020	Question d'architecture : art et architecture contemporains (partie A)	Pascal Marchant Anne Nottebaert (coord.) Henry Pouillon	90h	8 Crédits	1q ⊙	x	x
○ LBARC2020	Question d'architecture : art et architecture contemporains (partie B)	Xavier de Coster Anne Nottebaert (coord.) Gregoire Guillaume	90h	8 Crédits	1q ⊕	x	x
○ LBARC2040	Question d'architecture : histoire et théorie (partie A)	Cécile Chanvillard Christine Fontaine	90h	8 Crédits	1q ⊙	x	x
○ LTARC2040	Question d'architecture : histoire et théorie (partie B)	Jerome De Alzua (coord.) Richard Klein Renaud Pleitinx	90h	8 Crédits	1q ⊕	x	x
○ LTARC2045	Question d'architecture : sociétés, villes et territoires (partie A)	Chloé Salembier Quentin Wilbaux	90h	8 Crédits	1q ⊙	x	x
○ LBARC2045	Question d'architecture : sociétés, villes et territoires (partie B)	Julie Deneff Chloé Salembier (coord.) Quentin Wilbaux	90h	8 Crédits	1q ⊕	x	x
○ LBARC2050	Question d'architecture : patrimoine et mémoire (partie A)	Caroline Bolle Jean-Louis Vanden Eynde David Vandenbroucke	90h	8 Crédits	1q ⊙	x	x
○ LTARC2050	Question d'architecture : patrimoine et mémoire (partie B)	Caroline Bolle Bernard Gochet (supplée Caroline Bolle) Bernard Gochet Jean-Louis Vanden Eynde David Vandenbroucke	90h	8 Crédits	1q ⊕	x	x
○ LBARC2060	Question d'architecture : matérialité et éco-conception (partie A)	Magali Bodart Jean-Luc Capron Christophe Gillis	90h	8 Crédits	1q ⊙	x	x

Bloc
annuel

1 2

○ LBARC2061	Question d'architecture : matérialité et éco-conception (partie B)	Christophe Gillis (coord.) Jean-Francois Roger France Benoit Thielemans Sophie Trachte	90h	8 Crédits	1q ⊕	x	x
○ LTARC2065	Question d'architecture : structure, équipement, construction (partie A)	Pascaline Faux Olivier Gallez Bernard Wittevrongel (coord.)	90h	8 Crédits	1q ⊖	x	x
○ LTARC2066	Question d'architecture : structure, équipement, construction (partie B)	Pascaline Faux Olivier Gallez Olivier Laloux Bernard Wittevrongel (coord.)	90h	8 Crédits	1q ⊕	x	x

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document [prerequis-2017-arcb2m.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>).

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCL, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

ARCB2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Tant les conditions d'admission générales (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/conditions-masters.html>) que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- > [Conditions spécifiques d'admission](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- > [Adultes en reprise d'études](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions spécifiques d'admission

En plus de remplir les conditions d'accès décrites ci-dessous, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en architecture/BXL		Accès direct	
Bachelier en architecture/TRN		Accès direct	
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte		Sur dossier: accès direct, moyennant compléments de formation, ou refusé	Pour l'étudiant qui n'aurait pas suivi le cursus régulier, la Commission d'admission peut proposer un programme adapté à sa situation
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bachelier en architecture [180.0]		Accès direct	
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte [180.0]		Sur dossier: accès direct, moyennant compléments de formation, ou refusé	Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant un programme adapté à sa situation
Bachelier en architecture [180.0] (non universitaire)		Accès direct	Diplôme obtenu avant l'année académique 2010-2011
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Bachelor in ingenieurs Wetenschappen : architectuur [180.0]		Sur dossier: accès direct, moyennant compléments de formation, ou refusé	Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant un programme adapté à sa situation
Bachelor in architectuur [180.0] (niet-universiteit)		Sur dossier: accès direct, moyennant compléments de formation, ou refusé	
Bacheliers étrangers			
Bachelier en architecture [180.0]		Sur dossier: accès direct, moyennant compléments de formation, ou refusé	L'étudiant complète son dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus, année par année), par un porte-folio de

Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte [180.0]	Sur dossier: accès direct, moyennant compléments de formation, ou refusé	ses projets d'architecture. Le cas échéant, la Commission d'admission propose un programme adapté à sa situation L'étudiant complète son dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus, année par année), par un porte-folio de ses projets d'architecture. Le cas échéant, la Commission d'admission propose un programme adapté à sa situation
--	--	--

Bacheliers non universitaires

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Tous	Une exposition pendant 3 an au projet d'architecture, au dessin, à la géométrie, à la construction, à la résistance des matériaux est indispensable.	Sur dossier: accès direct, moyennant compléments de formation, ou refusé	L'étudiant introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture. La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant.
Masters			

Diplômés de 2° cycle non universitaire

L'étudiant introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture.

La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant.

Adultes en reprise d'études

> Consultez le site [Valorisation des acquis de l'expérience](https://uclouvain.be/fr/etudier/vae) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/vae>)

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Accès selon la procédure de validation des acquis de l'expérience

Consultez le site www.uclouvain.be/vae

Accès sur dossier

Pour rappel tout master (à l'exception des masters de spécialisation) peut également être accessible sur dossier.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions>).

PÉDAGOGIE

Héritiers de l'Institut Supérieur d'Architecture Saint Luc de Bruxelles, nos enseignants d'aujourd'hui montrent des compétences professionnelles et humaines qui sont largement appuyées par une reconnaissance qui dépasse nos murs.

Les méthodes d'enseignement qui sont mises en oeuvre sont basées sur une approche et une exploitation systématique et approfondie des **fondements constitutifs** de l'architecture. L'inscription de notre pédagogie dans une **complexité contextuelle et conjoncturelle**, l'échelonnement de l'amplitude des problèmes posés en une **progression** qui conduit à la maîtrise croissante des solutions, des pratiques d'enseignement mêlant **rigueur et exigence**, une forte liaison entre cours théoriques et ateliers conduisant à **l'intégration des savoirs** et la **complémentarité des enseignements**, sont des spécificités qui ont façonné notre identité. Le consentement à propos de ces principes constituent une base de cohérence tant pour les modalités pédagogiques que pour les contenus des cours, quels qu'ils soient. La confiance portée en notre projet pédagogique, alimentée par la forte adhésion de tous - enseignants, étudiants et personnel administratif - renforce la **cohésion** autour d'un projet commun établi sur base d'une large acceptation.

Notre **structure pédagogique** met l'accent sur les fonctions respectives de chacun en vue d'une meilleure utilisation et valorisation des potentiels et des compétences de chaque enseignant. La définition de **contrats pédagogiques** clairs et précis, et régulièrement actualisés, conduit chacun à mieux se situer et à progresser dans le sens d'une performance pédagogique accrue. Dans le même ordre d'idée, nous reconnaissons l'importance de la présence de **professionnels de l'architecture** au sein du corps enseignant afin d'ouvrir pleinement la formation sur une pratique responsable, actuelle et ancrée dans la réalité.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Des activités d'enseignement, notamment celle du projet d'architecture, font l'objet d'une évaluation continue avec une seule cote globale.

Ces évaluations continues prennent la forme d'évaluations partielles dont les séances sont organisées en dehors des périodes d'évaluation en session selon un calendrier spécifique qui est diffusé en début d'année académique.

Ces évaluations se terminent obligatoirement en mai-juin. La cote globale obtenue fait l'objet d'une délibération en juin et, le cas échéant, elle est l'objet d'un report pour la délibération de septembre.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La mobilité est un atout majeur de formation. C'est principalement au cours du premier bloc annuel du master que des séjours d'études à l'étranger sont organisés pour nos étudiants, dans le cadre du programme européen Erasmus ou en dehors de celui-ci, avec notamment les institutions partenaires suivantes :

EUROPE

Allemagne

- Université de Karlsruhe

Espagne

- Université Polytechnique de Catalogne à Barcelone

Finlande

- Université de Tampere

France

- Ecole d'architecture de Grenoble
- Ecole d'architecture de Nantes
- Ecole d'architecture de Paris-Belleville
- Ecole d'architecture de Paris-Malaquais
- Ecole d'architecture de Strasbourg

Italie

- Université de Florence
- Université de Naples
- Université de Venise

Grande-Bretagne

- Université de Newcastle

Pays-Bas

- Haute Ecole des Arts d'Amsterdam

Pologne

- Académie de Poznan

Portugal

- Université de Lisbonne

Roumanie

- Université de Timisoara

AMERIQUE DU NORD

Canada

- Université Mc Gill de Montréal

AMERIQUE CENTRALE

Mexique

- Université La Salle de Mexico

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

- [Master de spécialisation en urbanisme et aménagement du territoire](#) (60 crédits)
- Doctorat en art de bâtir et urbanisme (180 crédits)
- Autres formations accessibles: Des masters UCL (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômés masters UCL. Par exemple :
 - le [Master \[120\] en sciences et gestion de l'environnement](#) et le [Master \[60\] en sciences et gestion de l'environnement](#) (accès direct moyennant compléments éventuels)
 - les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): voir [dans cette liste](#)
 - le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2017-2018. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

Master en architecture « ARCB2M »**Administration facultaire**

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Bruxelles - Louvain-la-Neuve - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Place du Levant, 1 - Bte L5.05.05

B-1348 Louvain-La-Neuve

Tél (secrétariat): +32 (0)10 47 28 15

doyen : [Jean Stillemans](#)

directrice administrative : [France Pécher](#)

Site « Architecture Saint-Luc - Bruxelles »

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Architecture Saint-Luc - Bruxelles

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Rue Wafelaerts, 47-51 - Bte B3.01.01

B-1060 Bruxelles (Saint-Gilles)

Tél (secrétariat): +32 (0)2 539 71 11 - Fax: +32 (0)2 539 71 17

Vice-doyen du site : Pierre Vanderstraeten

directeur administratif du site: [François Nizet](#)

Responsables de programme : Christine Fontaine, Joëlle Houdé

Coordinateur académique de la mobilité erasmus et échanges internationaux : Christine Fontaine

Equipe administrative :

Stéphanie Loze

Marcela Andrea Tapia Gomez

Serge Vallet

Jurys

Président : Martin Buysse

Secrétaire : Pierre Vanderstraeten

Jury restreint : François Nizet, Christine Fontaine, Joëlle Houdé, Martin Buysse (président), [Pierre Vanderstraeten](#) (secrétaire)

Gestion du programme

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2017-2018. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).